

ESQUISSE DE PROJET :

CHIENS-CHATS PARTENAIRES DE VIE DE LA PERSONNE AGEE

«Chaque conquête de la civilisation se solde par une aggravation de cette hypertension du monde humain contre laquelle je ne vois qu'un recours, l'animalité .Notre vie ne se comprend que dans un bain de vie, qu'entouré d'une plèvre vivante et c'est la vie animale qui la forme. Cette vie galopante, ailée, bondissante, nageante est notre second système artériel extérieur à nous, notre second appareil nerveux en dehors de nous qui ne nous est pas moins précieux que le premier.»

Jean Giraudoux

Préambule

Voilà 3ans que j'interviens, dans le cadre de prestations extra-légales servies par la Caisse d'Assurance Vieillesse du Centre-Ouest, au domicile de personnes âgées (P.A.) en début de perte d'autonomie pour favoriser leur maintien dans le cadre de vie habituel.

En tant qu'évaluatrice des besoins de la personne âgée, je représente un des maillons du système mis en œuvre par le régime général de la S.S qui propose à ses pensionnés un soutien financier, technique et social pour répondre à certains besoins liés au vieillissement et à l'état de dépendance qui peut en découler.

Constats

Il est indéniable que la P.A. apprécie en premier lieu de pouvoir bénéficier à moindre coût de la présence d'une personne de confiance pour un soutien au niveau de gestes du quotidien relatifs à l'entretien des lieux et du linge, aux courses, à certains déplacements, à l'hygiène de vie et corporelle. Il s'agit certes d'une aide matérielle et concrète mais qui peut avoir également un impact important au niveau relationnel voire affectif.

Il m'est apparu que si l'aide apportée par une auxiliaire de vie pour demeurer à domicile dans des conditions satisfaisantes de bien-être et de sécurité peut devenir indispensable, elle n'est pas toujours suffisante ni totalement adaptée. Elle peut même être considérée uniquement comme palliatif pour rompre l'isolement et dans ce cas le risque est que l'activité de la P.A. devienne par trop subordonnée à la présence ou non de la personne aidante.

Il n'est pas rare que l'affectif prenne le dessus ce qui peut générer bien des complications dans la gestion du soutien à apporter; la conséquence la plus fréquente est que la P.A. refuse tout bonnement l'intervention d'une remplaçante en l'absence de son auxiliaire attitrée.

Les personnes âgées, en particulier les personnes seules, expriment un grand besoin de compagnie, de liens relationnels et affectifs Les enfants et plus globalement l'entourage familial ne sont plus en mesure de répondre correctement à cette attente du fait de l'éclatement des familles et du manque de temps, ce défaut de temps, et ce malgré la réduction du temps de travail, semble être un malaise actuel et général.

Il est à prendre note d'un phénomène propre au littoral charentais et à certaines autres régions hospitalières et touristiques : la présence de nombreux retraités venus «couler» des jours paisibles dans un cadre «enchanteur». Avec l'âge, le veuvage, la dépendance qui s'installe, l'éloignement de la famille, la faiblesse du réseau amical, le manque d'anticipation et de prévoyance, l'isolement peut prendre un caractère dramatique.

Il est récurrent également que les P.A. souhaitent maintenir une utilité sociale et une compréhension du monde en mouvance, elles se sentent dépassées par trop de choses; en particulier par l'informatique qui les exclut d'un monde où vivent dorénavant leurs enfants et petits-enfants.

Une solution au maintien du lien affectif voire plus: l'animal de compagnie ou familial ?

De nombreuses P.A. ont (ou ont eu) en guise de compagnon à quatre pattes un chien ou un chat. L'animal tient (ou a tenu) dans la grande majorité des cas une place primordiale auprès des personnes. Les différents cas de figure rencontrés:

- **les personnes ont un animal vieillissant dont la santé décline parallèlement à la leur**

Cela génère des angoisses à savoir :

- qui va partir en premier ?
- comment vont elles assumer la maladie, le déclin, les soins, la mort de l'animal compagnon ou familial si celui-ci part en premier ?
- que va devenir l'animal si ce sont elles qui décèdent ou partent en maison de Retraite ?

La préoccupation des personnes est réelle surtout quand elles ont déjà vécu la perte du conjoint; elles y pensent beaucoup et elles essaient de mettre en place des réponses avec l'aide de l'entourage familial ou du voisinage.

On constate un lien très fort de solidarité entre l'animal et les P.A. et ces dernières énoncent souvent que même si la vie leur paraît difficile, elles résistent pour ne pas abandonner l'animal. C'est une motivation très importante pour beaucoup.

- **les personnes ont perdu un animal récemment ou il y a quelques années**

Dans ce cas très fréquemment des photos de l'animal sont en évidence dans la pièce à vivre des personnes. Les personnes expriment alors souvent un manque difficile à surmonter mais soulignent également ne plus vouloir d'animal. Elles se disent «raisonnables» et pensent qu'il ne serait ni honnête ni responsable de prendre à nouveau auprès d'elles un animal avec une espérance de vie supérieure à la leur.

Ce qui est frappant c'est ce sentiment réaliste de départ prochain et cette sagesse qui consiste à ne pas laisser derrière soi de laissés pour compte.

- **les personnes ont un animal plus ou moins jeune et en bonne santé**

Les personnes rencontrent parfois des difficultés pour répondre aux besoins de l'animal à savoir :

- les sorties régulières
- les soins vétérinaires
- les soins d'hygiène

Bien sûr elles se posent également la question du devenir de l'animal en cas de décès ou d'absence inopinée et prolongée.

Cette petite phrase que j'ai entendu à maintes et maintes reprises : « **je suis trop âgé(e) pour avoir un animal** » résonne à mes oreilles comme un constat navrant. Mais est ce bien une fatalité : les personnes âgées doivent elles se priver du formidable sentiment de réconfort que procure un animal de compagnie ?

Il est vrai, si on se réfère à ce qui est énoncé ci-dessus, que la présence d'un animal représente pour la P.A. une source de difficultés mais également et surtout, si on tient compte des expériences pilotes dans ce domaine, un apport de bénéfices importants.

En effet il a pu être démontré que s'occuper d'un animal familial contribue à faire renaître ou à conserver un lien affectif, à procurer un sentiment d'utilité, à encourager l'ouverture aux autres, à rompre l'isolement et favoriser les relations sociales et enfin à entretenir l'activité et diminuer le sentiment de handicap ou de dépendance.

Je précise que j'ai pu constater par moi-même qu'un animal présent est un facteur étonnamment facilitant d'entrée en communication avec la P.A., surtout quand cette dernière ressent que l'on apprécie sincèrement son compagnon.

IL RESSORT DE MES OBSERVATIONS :

-qu'avec l'âge il devient plus complexe de gérer un animal de compagnie ou familial à domicile,
-mais aussi que la présence d'un compagnon à quatre pattes est un bien particulièrement précieux au soir de la vie.

« Les animaux familiers assurent une forme irrationnelle d'attachement qui est calmante et rassurante. Ils donnent une surabondance d'amour sous une forme qui n'a existé que dans notre première enfance, oubliée depuis longtemps, quand la mère représentait, pendant les premiers mois de la vie, la consolation et la protection. Cet attachement instinctif, dans lequel l'animal n'est pas seulement un objet à soigner sinon un donneur de soins extra humains, est à l'origine des sentiments de réconfort, de sécurité et de fidélité qu'éprouvent de nombreux propriétaires dans leur rapport avec leur chien ou chat. »

B.R.Fogle, Les animaux et nous.

Ainsi le fait de s'intéresser et de réfléchir à la mise en place d'actions et de projets de qualité associant l'homme et l'animal familial dans le respect et l'attention partagés ouvre sur le débat de fond de l'amélioration de la qualité de vie de nos aînés.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES ASSOCIANT L'ANIMAL (AAA)

Cadre : création d'une structure associative sur un secteur géographique délimité dont l'objectif premier sera le développement et la mise en œuvre d'activités associant l'animal en direction d'un public de personnes âgées.

Finalité : entretenir et soutenir un lien affectif ainsi que l'activité chez la personne en début de perte d'autonomie afin de favoriser le maintien à son domicile.

1. Exemples d'actions pour aider les P.A. à assurer à leur animal familial une prise en charge adaptée ou pour permettre à certaines personnes de s'entourer d'un compagnon à 4 pattes.

- gestion d'un réseau de parrains, marraines
Le parrain ou la marraine serait un relais pour l'animal d'une personne âgée en cas de besoin : hospitalisation ou absence de la personne, accompagnement chez le vétérinaire, aide pour l'exercice physique de l'animal, aide aux soins d'hygiène,...
- aide à la recherche de solutions pour le placement de l'animal dans l'hypothèse où la personne souhaite organiser le devenir de son compagnon en cas de décès ou départ en maison de retraite n'acceptant pas les animaux personnels;
- mise en place de partenariats avec des écoles, centres de loisirs, un IME, IMPRO ...pour des rencontres personnes âgées/enfants autour de chiens familiers de P.A. Des échanges de services pourraient s'envisager : soutien de l'enfant ou du jeune pour la promenade du chien ou son toilettage et apport par la personne âgée d'un savoir ou d'un savoir-faire. Des projets pédagogiques pourraient s'élaborer autour de la citoyenneté, la solidarité, le respect de l'animal, la mémoire de nos anciens.....
- travail en lien avec les associations de protection des animaux pour le choix éventuel par une personne âgée d'un compagnon qui pourrait correspondre à ses attentes ainsi que ses possibilités et limites ;
- partenariat avec l'UNADEV (Union Nationale des Déficiants Visuels) dont le siège est à Bordeaux pour la mise à disposition auprès de personnes âgées atteintes de troubles visuels importants (cas relativement fréquents) de chien guide réformé (ne pouvant convenir à une personne active aveugle mais pouvant efficacement aider une personne âgée mal voyante et aux besoins de déplacements limités ;
- expérimentation spécifique auprès d'un public présentant des troubles de type Alzheimer en lien avec l'association Alzheimer Charente-Maritime, les CLIC ;

- ouverture vers d'autres animaux de compagnie moins traditionnels que le chien ou le chat mais nécessitant un engagement et des soins moins contraignants.

2. Autres pistes d'actions

- partenariat avec des maisons de retraite pour organiser des visites de personnes âgées valides avec leur chien pour un soutien thérapeutique aux pensionnaires. Maintien de l'utilité sociale pour des P.A. à domicile en direction de P.A. en institution ;
- valorisation en maison de retraite des activités associant l'animal pour une prise en compte d'un fait difficilement acceptable : la P.A. amenée à entrer en établissement se voit la plupart du temps contrainte de se séparer de son animal familier, ce qui double le traumatisme évènementiel d'un choc affectif brutal ;
- approche de l'outil informatique par les personnes âgées par la mise à disposition dans un lieu donné d'un ordinateur pour leur permettre :
 - de naviguer sur le site de l'association
 - d'échanger sur des forums en lien avec les animaux
 - de partager mails et photos avec leur famille éloignée ...
- édition d'un bulletin associatif (bimensuel, trimestriel...) avec des infos utiles, des conseils, droits et responsabilités des détenteurs d'animaux...mais aussi des anecdotes en relation avec des animaux familiers et des photos de personnes âgées avec leur compagnon ;
- élargissement de la notion d'animal familier ou de compagnie à celle d'animal entretenant des relations avec l'homme ou vivant près de lui.

Par exemple l'observation et le nourrissage des oiseaux en ville ou en campagne se révèlent être une source de grand intérêt pour les personnes âgées attirées par la vie animale mais ne pouvant ou ne voulant plus prendre un animal de compagnie à leur domicile ;

la curiosité peut alors être aiguisée et stimulée par la participation à de petites conférences faciles à organiser sur les oiseaux ou autre animal facilement observable.

COMPLEMENT AU TRAVAIL REDIGE EN NOVEMBRE 2007

01 03 2008

Ce qui a été présenté précédemment concerne un public âgé à domicile.

Depuis début janvier 2007, je mène, en qualité de bénévole, une expérience à l'EHPAD de d'EPARGNES avec ma chienne BELLE -croisée griffon/berger- de 2 ans, qui répond à des caractéristiques nécessaires (vérifiées et optimisées par un éducateur canin) pour l'intervention auprès d'un public de personnes âgées dépendantes. J'anime avec la psychologue de l'établissement et en lien avec la directrice, un atelier mémoire auprès d'un groupe de résidents constitué de 4 à 8 personnes. L'atelier a lieu le vendredi après-midi, après le temps de repos qui suit le déjeuner, c'est-à-dire vers 15H30, dans un salon de l'établissement, la durée est variable (1H30 à 2H00) ; la fréquence est bi-mensuelle et je me suis engagée jusque fin juin.

L'atelier est ouvert aux résidents qui le souhaitent. Depuis le début des interventions un noyau stable de 4 personnes, présentant des troubles ainsi que des degrés de dépendance variés, s'est constitué ; d'autres personnes rejoignent le petit groupe occasionnellement. La chienne est le point central de l'activité, souvent elle se couche au milieu du cercle formé par les résidents assis dans des sièges adaptés et les intervenants ; elle se déplace spontanément, ou si elle est sollicitée, vers les différentes personnes pour recevoir des caresses, des paroles, des regards ou des « friandises » canines à base de fragments d'os ; elle n'est jamais dans l'agitation, n'aboie pas et n'a pas de mouvements brusques.

Les personnes expriment des émotions, des attitudes, libèrent des paroles, ont des souvenirs, communiquent avec l'animal, les intervenants et même parfois entre elles. Elles paraissent se « raccrocher » à une certaine réalité, sortir pour un temps de leur isolement mental, elles se concentrent pour réussir à appeler la chienne, lui donner une consigne, la caresser alors que les gestes spontanés ne se font presque plus, ou encore pour exprimer un ressenti.

Il est clair qu'il se passe des « choses » intéressantes voire surprenantes dans cet atelier libre, modulable où rien n'est figé d'avance ; la psychologue et la directrice qui connaissent les problématiques et

particularités des résidents consignent ce qu'elles observent et interprètent des changements, des attitudes nouvelles, des progrès ; pour ma part je prends soin de noter les évolutions d'un atelier sur l'autre.

Un compte-rendu d'intervention pourra être rédigé d'ici quelques temps et apportera sans aucun doute des éléments de pointage de divers faits positifs et de mieux-être. Maintenant il est clair qu'il faudrait qu'un éclairage soit mené en amont en termes de pathologies, de déficit des résidents afin d'approfondir et de finaliser les séances avec la chienne et d'en mesurer les effets thérapeutiques avec des outils d'évaluation appropriés.

Le travail, avec un chien (ou des chats), en institution pour personnes âgées dépendantes ouvre une voie nouvelle à une forme douce, moins médicalisée de soins à apporter, non seulement au sens large du bien-être mais également avec une visée thérapeutique.

.